

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – MODALITES D'OCTROI DE LA GRATUITE D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCAUX DE NIORT TECH POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION "LE PHARE"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Martial FREDON à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Eric PERSAIS à Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C21-09-2019-DE
Date de télétransmission : 30/09/2019
Date de réception préfecture : 30/09/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – MODALITES D'OCTROI DE LA GRATUITE D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCAUX DE NIORT TECH POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION "LE PHARE"

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.1511-2 et suivants du Code général des Collectivités Territoriales,

L'association « Le Phare », créée en 2018 et représentée par son président, Nicolas Bouffard, a pour objet :

- De contribuer à consolider et renforcer l'écosystème niortais par un accompagnement dans ses mutations,
- D'accompagner la forte intégration du numérique et de l'innovation en faveur des stratégies de croissance des entreprises du territoire,
- De soutenir l'innovation et la création sous toutes ses formes,
- De renforcer l'incubation et l'accélération de projets de création d'entreprises et notamment concevoir, développer et animer les outils d'intérêt général nécessaire à son exécution.

Elle est composée des membres suivants : Groupama CA, MAIF, MACIF, MAAF, SMACL, IMA, P&V, Mutuelle de Poitiers, MEDEF 79 et la CAN.

Les deux premières réalisations de l'association sont les programmes d'accélération mentionnés ci-après :

- French Assurtech, l'accélérateur de startups, à vocation nationale et européenne, qui a accueilli sa 1ère promotion de 5 startups en 2018 et la seconde en mars 2019 avec 7 startups.
- Opération Dragon, le pré accélérateur, quant à lui, dédié aux startups locales, a ouvert ses portes en mai 2019 avec 8 startups accompagnées.

Les réunions de l'association (Conseil d'Administration, les séances de travail des accélérateurs, les rencontres avec les partenaires) se déroulent à Niort Tech, figure de proue de l'écosystème numérique Niortais.

L'association loue d'ores et déjà des locaux dans l'ensemble immobilier située au 12-14 avenue Bujault à Niort pour un montant annuel de 60 000€. Cette location couvre la durée d'utilisation fixée à 3 jours par mois en moyenne pour les salles de réunion et permanente (24/24 et 7j/7j) pour les bureaux partagés, s'ils sont occupés par des startups du programme.

Compte-tenu de l'effet d'entraînement de ce programme et de la présence régulière des grands comptes sur le site Niort Tech, il est proposé d'accorder à chacun des membres fondateurs de l'association (Groupama CA, MAIF, MACIF, MAAF, SMACL et IMA) la mise à disposition gratuite d'une salle de réunion, au maximum 12 ½ journées par an et par structure.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C21-09-2019-DE
Date de télétransmission : 30/09/2019
Date de réception préfecture : 30/09/2019

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Accorder la gratuité d'une salle de réunion à l'Espace Niort TECH aux membres de l'association « Le Phare » 12 ½ journées par an et par structure.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C21-09-2019-DE
Date de télétransmission : 30/09/2019
Date de réception préfecture : 30/09/2019